

## FLASH INFO

### CAP MOBILITE DES CPIP AVRIL 2018

Depuis hier la note de mobilité pour la CAP des 11, 12 et 13 avril 2018 est diffusée dans les services.

Pour le moment, 249 postes sont ouverts.

#### **Concernant la répartition des postes :**

La répartition des postes laisse perplexe sur certaines DI et encore une fois, des services vont rester en sous effectifs

Il est curieux que l'Administration s'entête à proposer deux postes de CPIP placés alors que sur certaines antennes, des postes ont disparu ou d'autres actuellement occupés par des contractuels ne sont pas ouverts.

L'Administration Pénitentiaire semble en incapacité d'avoir un suivi des antennes en raison de l'absence d'organigrammes dans les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

#### **Concernant les personnels originaires des territoires ultras marins :**

La CGT avait participé à la rédaction d'une nouvelle note, jamais mise en application, sur les critères de mobilité qui devrait s'appliquer pour la CAP, des CPIP avec notamment une avancée pour les originaires afin de faciliter leur retour dans leur département ultra marin d'origine.

Des discussions étaient en cours mais la DAP a décidé d'envoyer la note avant la fin de ces échanges, curieuse notion du dialogue social...

Pourtant, il apparaît essentiel pour la CGT que la prise en compte du CIMM conduisant à appliquer la priorité légale issue de la nouvelle rédaction de l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984 soit intégrée à la note mobilité qui n'a finalement pas été modifiée depuis 2012.

La CGT relève tout de même que cette année la note de publication indique bien qu'il est possible de spécifier sur Harmonie l'existence de Centres d'Intérêts Matériels et Moraux sans qu'il ne soit indiqué quel en sera l'effet.

#### **Concernant les Responsables de Formation :**

Le système en place jusqu'à présent excluait les CPIP Responsables de Formation de certaines propositions de poste, la CGT a prévenu RH de ces incohérences sans réponse à ce jour. Aucun poste n'est proposé pour le moment à cette CAP.

**La CGT regrette que le délai pour poser sa demande soit très restreint pour faire des choix sereinement d'autant plus que la Zone A est en période de vacances scolaires du 10 au 25 février.**

La CGT a réitéré sa demande pour que les agents puissent connaître leur nombre de points et qu'ils reçoivent un accusé de réception après avoir fait leur demande.

**La CGT Insertion Probation occupe 3 des 5 sièges à la CAP des CPIP.**

**Pour toutes demandes liées à la CAP de mutation des CPIP d'avril 2018,  
n'hésitez pas à contacter les élus CGT à la CAP via la boîte mail :**

**capcpip2018@gmail.com**

**CGT Insertion Probation**

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)

<http://www.cgtspip.org/>